MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Corse

Décision n° 3500 du 2 juillet 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie de Corse

NOR : *INTJ2016747S*

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 9351 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929997S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er août 2020 :

Lorge Fabrice NIGEND : 163091 NLS : 8019856

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er août 2020 :

Waechter Frankie NIGEND : 187953 NLS : 8038581

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er août 2020 :

Mahé Tony NIGEND : 196021 NLS : 8054161

Didier Sandrine NIGEND : 226247 NLS : 8084367

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er août 2020 :

Pinna Christelle NIGEND : 225010 NLS : 8084092

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 juillet 2020.

Le général, commandant
la région de gendarmerie de Corse,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,
T. Mouchet